LA GESTION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT AU SEIN DES UNIVERSITES EN RD CONGO.

Opinions de différentes parties prenantes au sein des universités sur certaines variables en rapport avec la qualité de l'enseignement.

par

Simon KAYOYO UMBELA

Professeur, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Université de Kinshasa

Résumé

L'abondante littérature sur la qualité de l'enseignement supérieur en RD Congo fait état d'une situation critique qui est vécue au sein des établissements, tant publics que privés. La présente étude a pour objectif d'obtenir, à partir de l'interview, les avis des acteurs de terrain qui vivent cette situation au jour le jour, à savoir: les gestionnaires, le personnel enseignant, les étudiants et le personnel administratif, , sur (i) l'effectivité de l'existence des problèmes qui affectent la qualité de l'enseignement au sein des universités respectives et, (ii) l'ampleur avec laquelle ces problèmes se posent , qu'il s'agisse des universités publiques ou privées.

Les résultats obtenus sur la base de trois variables retenues, à savoir, les infrastructures, le personnel enseignant et les matériels didactiques et scientifiques, ont permis de conclure que les universités des deux secteurs (public et privé) souffrent pratiquement de mêmes maux qui affectent sérieusement la qualité de l'enseignement dispensé., mais à de degrés différents.

Mots-clés : *gestion de la qualité de l'enseignement, universités, parties prenantes, RD Congo*

Abstract

The abundant literature on the quality of higher education in DR Congo reveals a critical situation in both public and private institutions. The aim of the present study is to obtain, through interviews, the opinions of the actors in the field who experience this situation on a day-to-day basis, namely: managers, teaching staff, students and administrative staff, on (i) the effectiveness of the existence of problems affecting the quality of teaching within the respective universities, and (ii) the extent to which these problems occur, whether in public or private universities.

The results obtained on the basis of three selected variables, namely infrastructure, teaching staff and teaching and scientific materials, led to the conclusion that universities in both sectors (public and private) suffer from practically the same ills, which seriously affect the quality of the teaching provided, albeit to different degrees.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Aujourd'hui, la qualité de l'enseignement en général, et celle de l'enseignement supérieur en particulier devient un impératif pour se maintenir dans le concert des nations dans ce domaine et participer, ainsi à la construction universelle de l'enseignement supérieur. Autrement dit, le développement de la qualité est au cœur de la modernisation de l'enseignement supérieur (Université Mohammed V-AGDAL, 2009).

Bien que les divergences apparaissent lorsqu'il s'agit de définir le concept «qualité», de façon générale, la définition la plus usitée de la qualité dans l'éducation, et plus particulièrement la qualité des programmes et des établissements est celle de l'International Organization for Standardisation (ISO), à savoir l'aptitude à la satisfaction des « clients ou consommateurs» ou encore l'adéquation aux objectifs, excellence, seuil ou référence minimale, amélioration continue, bon rapport qualité-prix, satisfaction du consommateur (UNESCO, 2011).

Et pourtant en RDC, le problème de la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire se pose avec acuité. La littérature abondante sur cette question relève différents problèmes auxquels le système reste confronté, et qui impactent la gestion de la qualité de l'enseignement (Verhaegen (1978) ; UNESCO, 1986) ; Banque Mondiale (PRESU) (1990-1993) ; le Rapport CNS-(1992) ; le Rapport des Etats Généraux de l'Education (1996) ; le Rapport du Colloque de Kananga (1998), Lututala Mumpasi (2002) ; Kabongo Mukinay 2005) ; Tshibangu Tshishiku (2006) ; Bongeli Yeikelo (2009) ; le Rapport de la Commission de l'ESU (2008/2009) ; le Ministère de l'ESU dans le document Etat des lieux du secteur de l'ESU (2009) ; Ngub'usim Mpey Nka (2010) ; Mpevo Mpolo (2012) ; Maindo M. Ngonga et Kapagama Ikando (2012) ; Forum de Zongo (2014).

Parmi ces facteurs, nous notons notamment :

- le non-respect du cadre normatif ;
- l'insuffisance et la diminution des ressources financières allouées au secteur de l'ESU ;
- le manque de qualification du personnel enseignant assurant des enseignements dans divers domaines.
- l'explosion des effectifs des étudiants ;
- le manque d'infrastructures propres et délabrement très avancé des infrastructures existantes ;
- l'absence ou la vétusté d'équipements et de matériels de laboratoires ;
- la prolifération et l'émiettement des établissements d'ESU public ;
- la prolifération des établissements privés (conditions de création, viabilité, planification, identification des besoins) ;
- le non-respect du calendrier académique ;
- l'institution des pratiques illicites pour favoriser la réussite ;
- la recherche et les productions scientifiques en baisse.

Par rapport à cette exigence de la qualité et du constat fait, nous avons mené cette étude pour nous rendre compte de la façon dont les universités en RD Congo essaient d'y répondre à travers certaines variables clés qui ont été retenues et qui influent négativement sur la qualité de l'enseignement, à savoir : les infrastructures, le personnel enseignant et les matériels didactiques et scientifiques.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans la présente étude, l'objectif poursuivi est double :

- s'assurer de l'effectivité de l'existence des problèmes qui affectent la qualité de l'enseignement au sein des universités ;
- comprendre l'ampleur avec laquelle ces problèmes se posent à travers la façon dont les acteurs de terrain les perçoivent au sein de leurs établissements respectifs.

III. ASPECTS METHODOLOGIQUES

Sur le plan méthodologique, nous avons opté pour une approche qualitative à travers les informations obtenues à partir de l'enquête réalisée lors de l'entretien avec les différents acteurs au sein des universités ciblées. Il s'agit principalement des gestionnaires (membres des Comités de gestion, doyens des facultés, chefs des départements), des enseignants, des étudiants et des membres du personnel administratif).

Notons que lors de ces entretiens, nous avons pris l'engagement auprès de nos enquêtés, et sur leur demande, de préserver la confidentialité de nos sources. C'est la raison pour laquelle, ces verbatims respecteront cet engagement de confidentialité en ce qui concerne les universités et les acteurs.

Concernant le champ d'investigation et l'échantillon sur lequel les informations ont été collectées, l'étude porte sur la gestion de la qualité au sein des universités en RD Congo. Le champ ou cadre d'étude de ce travail est donc l'ensemble des universités existant en RD Congo, qu'il s'agisse des universités publiques ou privées.

Sur deux cent trente-trois (233)[1] établissements d'enseignement universitaire identifiés, l'étude a porté sur un échantillon de quarante-quatre (44) universités dont vingt et une (21) du secteur public et vingt-trois (23) du secteur privé afin d'en dégager de façon inductive les caractéristiques principales en fonction des variables qui déterminent leur fonctionnement, et par conséquent la qualité de l'enseignement dispensé.

Il s'agit d'un échantillon raisonné dont le choix était fait sur la base des critères définis au préalable, notamment le statut juridique (public ou privé), nature des filières organisées, l'accessibilité.

Et pour chaque université, nous avons interviewé les personnes qui ont manifesté leur disponibilité à répondre à nos questions. En principe, il était question d'atteindre quatre (4) personnes par établissement (1 membre du Comité de gestion, 1 membre du personnel enseignant ; 1 personnel administratif et 1 étudiant), soit un total de 176 personnes interviewées. Dans la pratique, une disparité a été constatée entre les universités compte tenu de l'indisponibilité de certains acteurs. Au total 117 personnes ont été atteintes.

Dans le paragraphe qui suit, nous présentons les verbatims que nous avons estimé résumer les grandes préoccupations des personnes interviewées pour éviter trop de redites.

IV. PRESENTATION DES RESULTATS

Les informations obtenues sont présentées en fonction de trois variables clés retenues (infrastructures, personnel enseignant, matériels didactiques scientifiques), et, pour chaque variable, en fonction des secteurs (public et privé) et selon les différentes catégories des personnes interviewées.

Un paragraphe a été réservé à la façon dont globalement nos interlocuteurs apprécient (i) la gestion et la gouvernance de l'établissement, et (ii) la qualité de l'enseignement dispensé dans leurs établissements respectifs.

4.1. Infrastructures

En rapport avec les infrastructures, la question principale suivante a été posée : « l'université dispose-t-elle d'infrastructures adéquates qui lui appartiennent, comprenant notamment les salles de cours suffisantes et autres espaces permettant à l'université d'accomplir sa mission ? »

Les déclarations ci-après, réparties selon les secteurs d'établissement et les cibles interrogées, ont été enregistrées :

Tableau 1 : Présentation des déclarations issues de l'entretien avec différents acteurs sur la situation des infrastructures des universités

Universités privées	***Universités publiques***
I. Gestionnaires	
« Nous manquons des bâtiments propres à l'université » (Université située en province).	*« Nous manquons parfois des auditoires étant donné que l'institution n'a pas ses propres bâtiments et locaux. Nous louons des locaux qui n'ont pas de capacités d'accueillir un si grand nombre d'étudiants » (Université située en province).*
« Notre établissement cornaît un sérieux problème des bâtiments, c'est un handicap à la création de nouvelles facultés » (Université située à Kinshasa).	*« Nous avons un sérieux problème des infrastructures. Nous devons construire les auditoires parce que la capacité*

[1] MINESU, Enquête de viabilité des Etablissements d'ESU, 2010

« Notre université loue encore ses locaux, malgré l'acquisition d'un terrain de plus de 20 ha » (Université située en province).	actuelle ne suffit pas pour accueillir tous les étudiants » (Université située à Kinshasa). « Certaines promotions manquent des auditoires pour suivre les cours. Surpeuplement des auditoires dont certains étudiants suivent les cours débout ou perchés sur les fenêtres » (Université située à Kinshasa). « Manque des infrastructures. Nous fonctionnons dans les bâtiments de l'enseignement primaire secondaire et professionnel, et du ministère de la santé. » (Université située en province).
II. Enseignants	
« Les locaux destinés au cours sont insuffisants, certaines salles sont louées » (Université située en province). « Dans la plupart d'universités privées dans lesquelles nous assurons les enseignements, il se pose un problème sérieux d'infrastructures dans la mesure où elles logent dans les bâtiments qu'elles louent et qui n'ont pas été conçus pour abriter une institution d'enseignement supérieur » (Université située en province).	« La construction de notre université n'est pas bonne ; nous n'avons pas des auditoires pour les cours, des homes pour les étudiants ; sans compter le manque d'énergie électrique » (Université située en province). « Nous déplorons l'insuffisance d'infrastructures (salles des cours). Il nous faut un site pour la construction du nouveau campus à la capacité d'accueil plus significatif » (Université située en province). « Les locaux sont en mauvais état et sont trop petits » (Université située en province).
III. Etudiants	
« Nous avons des sérieux problèmes d'auditoires et d'écritoires dans notre université, sans compter le problème de logement » (Université située à Kinshasa). « On n'a pas de bons auditoires qui répondent aux normes. On n'a pas assez d'auditoire, une fois arrivé en retard, l'auditoire est occupé par une autre promotion. Les locaux sont en mauvais état et sont trop petits ; nous étudions dans un bâtiment trop vieux et nous faisons le gang avec les élèves de l'école primaire. On se les dispute parfois avec d'autres promotions » (Université située en province). « Nous nous disputons des locaux avec des élèves de l'école primaire et secondaire avec qui nous nous les partageons, et qui fonctionnent dans les mêmes bâtiments que les nôtres » (Université située en province).	« Nous manquons d'auditoires ; le peu d'auditoires que nous avons sont étroits et insuffisants, moins équipés et n'ont pas assez des places pour s'asseoir » (université de province). « Nous sommes des locataires, nous louons ici et n'avons pas des locaux propres à nous. Il y a une désorganisation en ce qui concerne les locaux ou auditoires : les bâtiments et les locaux sont dispersés. Nous n'avons pas de locaux suffisants pouvant accueillir toutes les promotions. Une carence des locaux qui fait que vous arrivez, les locaux sont occupés et vous rentrez à la maison. Nous étudions parfois par vacation. Il faut parfois attendre d'autres promotions pour remplacer. Mais il arrive des moments où les promotions se battent pour un local » (université située en province). « Nous sommes confrontés à un problème d'insuffisance de salles ou auditoires, et comme conséquence, des va-et-vient dans la ville pour chercher les auditoires vides. Il y a trop d'institutions au sein d'un seul bâtiment et ces dernières se disputent les salles ; le nombre des promotions n'est pas proportionnel au nombre d'auditoires, c'est-à-dire 30 salles de cours maximum pour 78 promotions. Nous sommes appelés à s'assoir à dix sur un même banc faute des grandes salles et des bancs. Nous étudions dans des mauvais locaux, notre université est trop sale » (Université située en province, 2014).
IV. Administratifs	
« La qualité de nos bâtiments, des auditoires et bureaux n'est pas bonne, vous trouverez des vieux bâtiments très sales. Nous sommes confinés dans des petits endroits dans la mesure où 5 personnes peuvent occuper un petit local comme bureau » (Université située en province). « Dans le secteur des infrastructures, notre université n'a pas des infrastructures propres. Nous fonctionnons avec des structures qui ne sont pas du tout adaptées aux enseignements » (Université située en province).	« Nous n'avons pas nos propres infrastructures, nous sommes donc des locataires et nous louons tout. Nous n'avons pas de frais de fonctionnement jusque-là » (Université située en province). « Il n'y a pas assez des bâtiments. Les salles de cours ne sont pas trop propres, il y a carence des chaises. Il n'y a pas de notion d'hygiène dans notre université » (Université située en province).

L'analyse des informations obtenues sur les infrastructures montre que, de façon générale et cela dans les deux secteurs (public et privé), il existe des établissements qui ne possèdent pas des infrastructures propres, et donc louent les infrastructures qu'elles occupent à des tiers, qui sont, dans beaucoup des cas, des écoles primaires ou secondaires. Ces dernières ne cèdent leurs infrastructures que lorsque leurs activités scolaires journalières ont pris fin, et le plus souvent à la fin de la journée. Ainsi, bon nombre d'institutions dites universitaires, qui sont locataires de telles infrastructures, fonctionnent souvent dans les après-midis, voire le soir, et pour des périodes très limitées selon que les milieux dans lesquels ils se trouvent sont pourvus ou pas en électricité. Les témoignages recueillis auprès de nos enquêtés illustrent mieux les problèmes se rapportant aux infrastructures dans les universités.

Notons que pour ce qui est des anciennes universités publiques, alors qu'elles étaient construites pour une capacité d'accueil de 5.000, 2.000 et près de 800 étudiants, les universités de Kinshasa, de Lubumbashi et de Kisangani en reçoivent aujourd'hui respectivement aux environs de 28.000, 10.000 et 5.000 sans que leurs infrastructures n'aient connu une quelconque transformation en termes de travaux en profondeur dans le but d'augmenter la capacité d'accueil en vue d'absorber la forte demande actuelle, et faire face à une demande croissante dans le cadre d'une planification de la formation, qui malheureusement n'existe pas dans la plupart d'universités enquêtées aussi bien privées que publiques.

Il va de soi qu'une telle situation ne peut qu'engendrer des problèmes énormes pour ce qui est des infrastructures. Certes, qu'aujourd'hui, certaines universités connaissent partiellement, plus des travaux de retouches de leurs bâtiments qui ont vieilli plutôt que des travaux en profondeur d'extensions pour absorber la forte demande actuelle et faire face à une demande croissante dans le cadre d'une planification de la formation, qui malheureusement n'existe pas dans la plupart d'universités enquêtées aussi bien privée que publique.

4.2. Personnel enseignant

Au sujet du personnel enseignant propre à l'établissement, la principale question posée a été la suivante : « l'Université dispose-t-elle d'un personnel enseignant qualifié en propre et en nombre suffisant en fonction des filières organisées ? »

Les déclarations ci-après ont été retenues :

Tableau 2 : Présentation des déclarations issues de l'entretien avec différents acteurs sur la situation du personnel enseignant au sein des universités

Universités privées	***Universités publiques***
I. Gestionnaires	
« Vu que l'institution fonctionne uniquement avec les frais locaux payés par les étudiants, il est difficile de trouver les enseignants qualifiés sur place, d'où nous sommes obligés de faire appel aux professeurs visiteurs et cela nous coûte cher » (Université située en province). *« Ne disposant que de peu d'enseignants en propre, l'objectif à suivre dans le secteur académique est d'avoir d'ici dix ans, une trentaine des Professeurs propres à l'université » (Université située en province).* *« Les enseignants visiteurs nous coûtent cher, mais nous n'avons pas de choix de les faire venir » (Université située en province).*	*« Nous manquons d'enseignants propres : il n'y a que trois enseignants qui sont permanents. Pour les autres, nous recourons à la main d'œuvre étrangère, aux professeurs qui viennent de Kinshasa en général » (Université située en province).* *« Notre université est en train de faire des efforts pour faire appel à des professeurs qualifiés, cela dans toutes les promotions, de la 1ère à la dernière année » (Université située en province).* *« Dans notre politique de formation du personnel enseignant, nous nous battons, si jamais les moyens sont réunis, à avoir au moins 80% des enseignants à temps plein » (Université située en province).* *« Manque d'enseignants propres, c'est la raison qui fait que nous recourons ailleurs : Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Bukavu, Butembo et Europe pour les géologues. Tout ça, sans financement pour le fonctionnement » On le fait avec les frais académiques. (Université située en province).*
II. Enseignants	
« Parmi les formateurs dans notre université, il y a les membres de l'actuel gouvernement » (Université située en province). *« Notre université dépend des enseignants qui viennent de l'extérieur, c'est pourquoi le comité de gestion, comme il ne veut plus dépendre de l'extérieur, a ouvert un troisième cycle pour former le plus possible des enseignants, ouvrir aussi la voie vers le doctorat et avoir des propres enseignants à notre université » (Université située en province).* *« La qualité des enseignants en soi n'est pas du tout bonne parce que nous n'avons pas vraiment des professeurs. Les enseignements sont souvent dispensés par les assistants qui sont parfois recrutés sans tenir compte des normes et qualité d'un assistant » (Université située en province).*	*« Il y a un temps, il n'y avait que les assistants et les chefs de travaux qui dispensaient les cours, mais actuellement c'est plus les professeurs visiteurs » (Université située en province).* *« C'est une mauvaise pratique que de recourir aux visiteurs. Une université doit toujours avoir ses propres professeurs permanents pour bien asseoir les enseignements. Les visiteurs sont toujours pressés de terminer leurs cours parce qu'ils sont sollicités aussi ailleurs » (Université située en province).*
III. Etudiants	
« Beaucoup des professeurs visiteurs donnent leur charge horaire aux assistants. Ils ont juste le temps d'introduire ; ce sont les assistants qui assurent les enseignements et qui interrogent. Il y a incompétence dans les enseignements » (Université située en province). *« Il y a plusieurs assistants qui dispensent les cours et ces assistants sont trop jeunes et ont le même âge que nous. Nous déplorons cela » (Université située en province).* *« Il y a carence de professeurs dans notre université. Le recours fréquent aux professeurs visiteurs pour les universités privées est une bonne pratique. Les universités privées n'ont pas assez de professeurs permanents. Pour une bonne formation, ils doivent toujours faire recours aux professeurs visiteurs » (Université située en province)* *« Carence des professeurs spécialisés, l'université fait toujours recours aux professeurs visiteurs. La qualité des enseignements est bonne grâce aux professeurs visiteurs qui viennent des établissements publics » (Université située en province).* *« Nous avons une crise des professeurs. Les professeurs visiteurs sont trop pris, ce qui fait qu'ils ne donnent pas cours comme il le faut. Après leur départ, ce sont les assistants qui continuent avec les enseignements. Beaucoup ne sont pas efficaces et bâclent les cours » (Université située en province).*	*« Nous n'avons pas vraiment des professeurs en licence. On a souvent des assistants et des chefs de travaux qui nous dispensent cours à tout moment. Les professeurs ne viennent pas souvent. Ils donnent leurs cours aux assistants. Il y a vraiment carence des professeurs » (Université située en province).* *« Pas assez des professeurs permanents. Les cours qui devraient se donner en une année se font en quelques jours. Par rapport au programme, les cours de 130 heures sont comprimés en 90 heures. Exemple, les cours tels que le droit pénal et la procédure pénale sont des cours de spécialité, mais ils sont donnés par des assistants, ce qui n'est pas normal » (Université située en province).* *« La qualité des enseignements au sein de notre institution laisse à désirer. Parce qu'il y a des assistants qui sont titulaires des cours. Des professeurs visiteurs n'ont pas assez de temps, ils enseignent avec précipitation et ne respectent pas le volume horaire des cours » (Université située en province).* *« On constate un manque ou une insuffisance du personnel enseignant (corps académique et scientifique). Ce qui fait que 98% d'enseignants viennent d'ailleurs, principalement de Kinshasa » (Université située en province).*

« La qualité des enseignements est médiocre. Les cours se donnent d'une mauvaise manière, particulièrement pour les professeurs qui viennent d'ailleurs. Autrement dit, les professeurs visiteurs ne sont pas patients avec les étudiants. Ils nous font avaler tout, que vous compreniez ou pas » (Université située en province). *« Les enseignants sont bons, sauf que ceux qui proviennent de Kinshasa ont peu de temps. Nos mémoires sont même dirigés à distance. De fois on ne sait pas discuter avec le Directeur qui arrive la veille de la soutenance » (Université située en province).* *« Les professeurs visiteurs ne donnent pas bien les enseignements car les cours de 60 heures qu'ils dispensent dans leur université public que d'origine, ils les donnent en 8 heures, voire 4 heures » (Université située en province).*	
IV. Administratifs	
« La gestion des professeurs extérieurs complique la tâche ; ils ne terminent pas leur charge horaire comme il faut. Ils prennent beaucoup de temps, viennent en retard ; ils terminent d'abord leur tâche dans leur propre institution quand ils commencent un cours, c'est pour ne pas le terminer. Ils arrêtent pour revenir après. Mais il y a certains qui viennent régulièrement » (Université située à Kinshasa). *« La qualité est bonne seulement, il faut qu'il y ait une politique pour préparer la relève et doter l'Université de ses propres professeurs. Il faut donc des moyens pour appuyer la formation des formateurs » (Université située en province).* *« Parmi les enseignants, nous trouvons les professeurs, les chefs des travaux, les assistants » (Université située en province).*	*« La qualité des enseignements est bonne dans notre institution, sauf en économie où elle est moins bonne parce que la majorité de leurs enseignants (assistants) est incompétente » (Université située en province).* *« Notre Université a pris l'option d'utiliser les enseignants visiteurs renommés dans les différents domaines d'études » (Université située en province).*

Des informations ci-haut présentées, il se dégage de manière générale que bon nombre d'Universités enquêtées, aussi bien privées que publiques, n'ont pas assez ou pas du tout de professeurs propres, exception faite pour les trois universités publiques anciennes que sont l'Université de Kinshasa, l'université de Lubumbashi et l'Université de Kisangani. La situation est encore beaucoup critique pour celles se trouvant en provinces. Notons cependant que l'Université de Kinshasa a le plus grand nombre de professeurs que les deux autres universités précitées, comme nous l'ont révélé les données statistiques. La plupart de ces professeurs vont prester dans d'autres universités tant publiques que privées aussi bien à Kinshasa qu'en provinces.

De ces établissements sans professeurs propres ou à nombre très réduit de professeurs, notons que nombre d'entre eux fonctionnent plus avec du personnel dit scientifique, à savoir des chefs de travaux et des assistants. Or, ce personnel est composé pour la plupart des licenciés, dont la valeur de leur niveau ne répond pas toujours aux exigences de rigueur scientifique. Et ce sont ces diplômés qui sont censés dispenser des enseignements considérés comme étant de haut niveau universitaire pour la production d'une élite. Il va de soi que le recours à un tel personnel, comme nous l'ont révélé certains enquêtés dont les verbatim sont repris ci-haut, ne peut que contribuer à la baisse de la qualité de la formation et à la dégradation du système d'enseignement universitaire. Aussi, estimons-nous, les dispositions devraient être prises pour mettre fin à cette situation.

Notons toutefois, des particularités pour certaines universités privées qui ne lésinent pas sur leurs moyens pour faire face à cette carence du personnel enseignant qualifié. Nous faisons allusion particulièrement à certaines universités privées confessionnelles ou communautaires qui ont mis en place une politique de relève académique, notamment avec le concours des partenaires extérieurs. Sinon, de

façon générale, il ressort que la politique de relève académique n'est pas bien assurée pour l'ensemble des universités de deux secteurs.

Cependant, nous émettons des réserves sur l'appréciation d'autres facteurs devant concourir à l'évaluation de la qualité globale que devrait générer ce recours intensif au personnel qualifié extérieur, si nous nous en tenons aux opinions des étudiants relatives à la rapidité avec laquelle les enseignants visiteurs dispensent les cours, comparativement à leurs universités d'origine; au non-respect du calendrier académique; au privilège accordé à l'argent à gagner plutôt qu'à la bonne transmission des connaissances.

4.3. Matériels didactiques et scientifiques

L'absence ou l'insuffisance de supports pédagogiques ou scientifiques, tels que les laboratoires, les ateliers ou les bibliothèques, selon les filières organisées par les universités tant du secteur public que du secteur privé, est très préjudiciable pour une formation de qualité. Malheureusement, ce fait a été démontré lors des analyses quantitatives des données recueillies.

Aussi, les opinions ci-dessous, reçues des acteurs enquêtés sur la question, sont très édifiantes à ce sujet. La question principale était la suivante : l'université dispose-t-elle de laboratoires, ateliers et bibliothèques adéquats et équipés ?

Tableau 3 : Présentation des déclarations issues de l'entretien avec différents acteurs sur la situation de l'équipement didactique et scientifique au sein des universités

Universités privées	***Universités publiques***
I. Gestionnaires	
« Le grand problème, c'est celui de matériel didactique incomplet, insuffisant compte tenu du nombre des étudiants. L'institution n'a pas sa propre revue pour publier les articles des chercheurs et enseignants » (Université située en province). *« Une bibliothèque très pauvre en ouvrages » (Université située en province).*	*« Manque d'équipement informatique ; manque de matériel de de labo (microscope), outils de recherche didactiques (bibliothèque) ; manque d'équipement de terrain ; absence du courant » (Université située en province).* *« Bibliothèque sous équipée ; absence du réseau Internet » (Université située en province).* *« Absence des bibliothèques pour les départements » (Université située à Kinshasa).* *« Parmi les problèmes de notre université, nous manquons de laboratoires pour la faculté de Médecine, ainsi que de clinique universitaire » (Université située en province).*
II. Enseignants	
« Notre université a une bibliothèque sous équipée et il y a absence de laboratoires et du réseau Internet : nous n'avons pas de local pour l'informatique » (Université située en province).	*« Absence des bibliothèques pour les départements. Nous n'avons pas nos propres bâtiments. Absence de frais à la disposition des assistants pour promouvoir la recherche scientifique » (Université située en province).* *« Chaque Professeur s'organise pour réunir sa petite bibliothèque pour se documenter » Université située en province).* *« La recherche pose problème car nous manquons de bibliothèque digne de nom » (Université située en province).* *« Bibliothèque insuffisamment équipée, non viable ; Manque de laboratoire pour la faculté de médecine, manque de clinique universitaire et d'une bonne bureautique » (Université située en province).*

III. Etudiants	
« Nous éprouvons des difficultés pour faire nos recherches scientifiques parce qu'il n'y a pas des innovations : ordinateurs, internet, etc. ; la bibliothèque est non équipée, nous n'avons pas de documents capables de nous fournir des connaissances suffisantes » (Université située en province). *« Notre bibliothèque est trop pauvre ; la bibliothèque n'a presque pas d'ouvrages et elle se trouve dans une petite salle trop sale aussi ; elle est souvent fermée. Nous n'avons pas une salle de lecture » (Université située en province).* *« Nous manquons d'électricité pour les cours de projection, de bibliothèque, de laboratoire, d'outils informatiques et de laboratoire » (Université située en province).* *« Nous avons plusieurs problèmes en rapport avec l'équipement didactique et scientifique dans notre université. Il s'agit notamment de Problème d'électricité ; de bibliothèque qui n'est pas riche et des laboratoires qui sont étroits et non équipés » (Université située en province).*	*« Nous manquons d'équipement nécessaire pour la pratique. Par exemple, le cas de la faculté de médecine et de l'agronomie qui n'ont rien ; notre bibliothèque est non équipée ; il n'y a pas de connexion internet pour faciliter les recherches. On observe une mauvaise méthodologie de l'enseignement. C'est-à-dire la méthodologie générale de l'enseignement consiste à distribuer les syllabus suivi d'une lecture par l'enseignant » (Université située en province).* *« Nous payons beaucoup d'argent, mais nous manquons des machines, des ordinateurs pour des travaux pratiques ; non alimentation des ouvrages dans la bibliothèque (insuffisance des ouvrages). Manque de laboratoires, bibliothèque et maison informatique pour les recherches. Le manque de cliniques pour les facultés de médecine humaine et vétérinaire » (Université située en province).* *« Nous n'avons qu'une seule bibliothèque pourvue en documentation. Nous n'avons pas de matériels didactiques tels qu'ordinateurs, et autres » (université de province, 2014).* *« Pas assez d'ouvrages dans la bibliothèque, l'électricité n'est pas permanente » (Université située en provinc* *« Insuffisance et vétusté des matériels et des équipements scientifiques ; la persistance des méthodes d'enseignement peu efficaces et des méthodes d'évaluation qui encouragent l'échec » (Université située à Kinshasa).* *« Une bibliothèque presque moins riche en ouvrages récents. Les laboratoires sont aussi rudimentaires (élémentaires) » (Université située en province).*
IV. Administratifs	
« Le petit bureau de Secrétaire Général administratif fait également office de bibliothèque » (Université située en province). *« Manque d'équipement didactique, outils informatiques, etc…) ; manque de l'électricité » (Université située en province).*	*« Les conditions de travail ne sont pas bonnes. Insuffisance de matériels de travail et les locaux de bureau sont moins spacieux » (Université située en province).* *« Insuffisance de matériel de travail. Les quelques matériels que nous possédons sont vétustes, mais n'avons pas l'argent pour les remplacer parce que le gouvernement ne nous soutient pas » (Université située en province).*

Les différentes déclarations reprises dans ce tableau reflètent l'image de beaucoup d'universités en matière d'équipements didactique et scientifique comprenant les laboratoires, ateliers et bibliothèques. Dans l'ensemble, les universités de deux secteurs (public et privé) sont confrontées au manque criant de laboratoires, ateliers et bibliothèques.

On assiste à un établissement qui organise une filière de biologie, de chimie, d'agronomie, de géologie ou de médecine humaine sans aucun laboratoire ou à un établissement organisant une filière technique sans aucun atelier.

La question qui peut être posée à ce niveau est la suivante : de telles universités méritent-elles d'exister ? La dimension, la qualité, et l'actualisation des ressources mises à disposition de la formation dans un établissement, sans compter le nombre des études organisées, nous entraînent dans toute la problématique conceptuelle de ce qu'est véritablement une université.

4.4. Gestion et la gouvernance

A la question principale « outre les problèmes évoqués sur les infrastructures, le personnel enseignant, le matériel didactique et scientifique, quels sont les autres problèmes auxquels votre université est confrontée en rapport avec sa gestion ? », les propos suivants ont été retenus.

Tableau 4 : Présentation des déclarations issues de l'entretien avec différents acteurs sur la gouvernance au sein des universités

Universités privées	***Universités publiques***
I. Gestionnaires	
« L'une des grandes difficultés de notre université est l'absence de sources de financement étant donné que les étudiants sont censés supporter eux-mêmes les frais d'études pendant qu'ils sont démunis » (Université située en province). *« Nous n'avons pas de financement. L'outil de travail fait défaut » (Université située en province).* *« Les étudiants paient difficilement les frais académiques. Ce qui rend difficile la gestion de l'Université qui compte plus sur ces frais pour fonctionner » (Université située en province).* *« Parmi les trois membres du comité de gestion, je suis le seul à être permanent » (Université située en province).* *« La corruption est monnaie courante dans notre université, car les enseignants ne sont pas bien payés. Ce comportement entache la qualité dans notre université » (Université située en province).*	*« Les enseignants visiteurs nous coûtent cher, car nous devons payer leur hébergement, leur restauration et leurs primes en plus du titre de voyage aller et retour » (Université située en province).* *« Le non-respect du calendrier académique est tout ce qui caractérise notre enseignement » (Université située en province).* *« Parmi nos enseignants, il y en a ceux qui se font corrompre facilement » (Université située en province).*
II. Etudiants	
« Les cours sont souvent programmés en retard » (Université située en province). *« Les autorités académiques de notre université sont tous des licenciés » (Université située en province).* *« Les frais académiques ainsi que les autres frais indirects sont très exorbitants dans les universités privées » (Université située en province).* *« Beaucoup d'antivaleurs sont constatées dans notre université (corruption, immoralité) » (Université située en province).* *« D'autres professeurs visiteurs viennent juste pour s'aventurer avec les étudiantes » (Université située en province).*	*« Sur les trois autorités principales de notre Université, une seule habite la ville où est implantée l'Université. Il s'agit du Secrétaire Général Administratif. Le Recteur et le Secrétaire Général Académique, habitent ailleurs » (Université située en province).* *« La majorité de nos enseignants qui du reste sont des assistants et chef de travaux sont facilement corruptibles » (Université située en province).*
III. Administratifs	
Dans nos universités privées, la gestion de différents domaines (administratif, académique, financier, etc...) est l'affaire du promoteur (la personne qui a créé l'université). C'est lui qui pratiquement décide de ce qui doit être fait.	*« La haute administration est souvent instable. Les autorités académiques sont souvent nommées sur la base des critères d'appartenance politique » (Université située en province).*

Les informations contenues dans ce tableau font ressortir pratiquement les mêmes problèmes qui rongent les universités de deux secteurs en matière de gestion et de gouvernance. Il s'agit notamment de l'insuffisance des moyens financiers pouvant garantir leur bon fonctionnement, du caractère non permanent de certains membres du comité de gestion au sein des établissements et la problématique liée à leur désignation, de l'existence de certaines antivaleurs (corruption, immoralité dans le chef des enseignants).

4.5. Qualité de l'enseignement en général

Qu'il s'agisse des infrastructures, des ressources humaines, d'équipements, des ressources financières ou de la gouvernance, tous ces facteurs convergent vers la recherche d'une bonne qualité de l'institution universitaire. Ainsi, nous avons cherché à savoir ce que nos enquêtés pensaient de la qualité de la formation dans leurs institutions respectives.

La question principale se présentait de la manière suivante : « Comment appréciez-vous la qualité de l'enseignement au sein de votre université en général ? »

Tableau 5 : Présentation des déclarations issues de l'entretien avec différents acteurs sur la qualité de l'enseignement en général au sein des universités

Universités privées	***Universités publiques***
I. Gestionnaires	
« Les diplômés de notre université se débrouillent bien dans le monde professionnel. Ils sont facilement embauchés et bien côtés là où ils travaillent » (Université située à Kinshasa) ; *« La qualité des diplômés de notre université est bonne parce qu'ils se défendent bien dans la société et dans le monde des entreprises. Les félicitations qui nous parviennent de part et d'autre est un bon indicateur d'évaluation de la qualité de nos diplômés » (Université située à Kinshasa).* *« Il faut reconnaître que le niveau des étudiants a fortement baissé » (Université située en province).* *« La qualité des étudiants se déprécie chaque année. Au départ, notre université se voulait sélective. On exigeait d'avoir obtenu 65 % aux examens d'État. Les étudiants n'ayant pas réalisé ce pourcentage devaient faire une classe préparatoire. Ce n'est plus le cas actuellement. Nous pensons revoir nos critères de recrutement des étudiants par l'imposition d'un seuil de réussite au concours » (Université située en province).*	*« La qualité des enseignements est bonne. Pour preuve, on retrouve nos diplômés presqu'à tous les niveaux, dans diverses institutions de la République. Au concours du barreau dans notre ville (….) ils raflent les premières places » (Université située à Kinshasa).* *« La qualité est moins bonne car les étudiants ne prennent pas au sérieux leur formation. L'État a également une part de responsabilité en ce sens qu'il doit améliorer les conditions de travail des enseignants » (Université située en province).* *« La qualité de nos diplômés a un peu terni le prestige des anciens de notre université, mais les produits largués sur le marché maintiennent toujours le cap de sortir d'une grande et meilleure université d'Afrique » (Université située à Kinshasa).*
II. Enseignants	
« Les lacunes acquises au secondaire est un sérieux problème qui se pose sur la qualité des étudiants. Il y a ceux-là qui sont incapables d'écrire une petite lettre en français » (Université située en province). *« Ceux qui terminent chez nous se défendent bien » (Université située en province).*	*« Nous poursuivons comme objectif d'améliorer davantage la qualité des enseignements afin de se mettre au même niveau que les autres universités du pays, et pourquoi pas d'ailleurs » (Université située en province).* *« Il faut reconnaître qu'il y a une qualité acceptable par rapport aux standards de notre pays. Nous constatons, cependant un déficit entre les anciennes promotions et les promotions actuelles de notre université » (Université située en province).*
III. Etudiants	
« La qualité est bonne car la plupart des professeurs qui nous donnent cours, viennent de grandes universités » (Université située en province). *« Les diplômés de notre institution sont de bonne qualité, car ils sont appréciés dans tous les lieux qu'ils fréquentent ; ils s'expriment bien » (Université située en province).* *« La société apprécie notre institution car partout où nous effectuons notre stage, nous sommes bien accueillis » (Université située en province).*	*« La qualité des enseignements dans notre établissement est bonne car les produits de notre université sont compétents sur le terrain d'application » (Université située en province).* *« Les diplômés de notre institution sont de bonne qualité, car ils sont acceptés partout ailleurs » (Université située en province).* *« La qualité de nos diplômés est bonne. Par exemple nos juristes s'adaptent bien au monde d'emploi » (Université située en province).* *« La qualité de nos diplômés est bonne. Pour preuve, ceux qui sont soumis aux tests satisfont souvent » (Université située en province).* *« Bon nombre des professeurs plus préoccupés par leurs activités extramuros (comme politiciens ou mandataires de l'Etat) laissent leurs cours aux assistants qui ne les dispensent pas souvent très bien » (Université située à Kinshasa).* *« La qualité des enseignements est bonne dans notre institution, sauf à la Faculté des (..) où elle est moins bonne parce que la majorité de leurs enseignants sont des assistants » (Université située en province).* *« La majorité de nos diplômés sont des incompétents. Ils n'arrivent pas à bien défendre leurs diplômes » (Université située en province).*
IV. Administratifs	

« La qualité des diplômés de notre institution est bonne. Nos diplômés se distinguent partout où ils sont » (Université située en province).	*« Il y a beaucoup d'étudiants qui n'ont pas la maîtrise du français, écrit et parlé. Ils se comportent comme à la cité. Dans ce cas, de quelle qualité peut-on parler ? » (Université située en province).* *« La qualité est moyenne, parce que d'autres diplômés ont peur de trouver un emploi. Ils sont incapables de défendre leurs titres » (Université située en province).*

Il ressort de ce qui précède, à quelques rares exceptions près, que les universités de deux secteurs (public et privé) affirment la bonne qualité de l'enseignement assuré par leurs institutions ou de leurs diplômés. A première vue, cela paraît contradictoire avec les opinions reçues au sujet d'autres indicateurs sur les ressources disponibles pour la formation, à savoir les infrastructures, les ressources humaines et les ressources matérielles.

Nous estimons pour notre part que cette autosatisfaction exprime implicitement une illusion de la qualité, illusion qui nous amène à nous interroger sur le sens réel qu'ils donnent à la notion de qualité. Elle est présentée, pour certains, par le fait que l'un ou l'autre étudiant de l'Université occupe une fonction ou un statut important dans la société. Pour d'autres par la réussite de certains de leurs étudiants à des tests ou concours. D'autres encore par la sollicitation dont leur université est l'objet du marché local de l'emploi. Il est difficile à partir de ces quelques motivations de déterminer exactement le sens profond de la qualité, dans la mesure où aucune institution n'est dotée d'une structure de suivi de ses anciens diplômés sur le marché du travail pour avoir des données même estimatives dans un marché donné de l'emploi.

Il y a lieu de soulever les inquiétudes émises par certains enquêtés, particulièrement les étudiants sur les limites de la qualité de leurs formations liées à certains facteurs, surtout ceux des universités des provinces aussi bien publiques que privées. Ils l'ont exprimé en l'illustrant par l'absence des bibliothèques, des laboratoires et des ateliers, transformant ainsi leur formation à une transmission des connaissances sans pratiques. Et même cette transmission des savoirs est remise en cause par les étudiants qui s'inquiètent d'une formation au rabais parce que dispensée soit par des « licenciés » sans expertise, soit par des professeurs visiteurs qui leur bombardent en quelques heures une matière qu'ils dispensent durant plusieurs jours dans leurs universités d'origine. Autant des raisons d'inquiétudes de la part des étudiants sur le sens réel de la qualité de leur formation. Cette inquiétude criante exprimée par les étudiants est à associer également aux lacunes qu'ils drainent déjà depuis le secondaire, et qui participent à leur non maîtrise de la langue de la transmission des connaissances, et aussi aux difficultés rencontrées pour s'enraciner dans une culture de l'écriture et de la lecture.

L'absence de conscience professionnelle de la part de bon nombre d'enseignants aussi bien dans les universités privées que publiques, remet également en cause le sens à donner à la qualité de la formation qu'ils dispensent, faute aussi d'une planification des enseignements en tenant compte des professeurs permanents et des invités, sans bousculer les prévisions de l'année académique. Bref, les étudiants sont conscients de la baisse, voire de l'absence de la qualité dans leur formation. Mais comme avoir un diplôme universitaire est devenu plus qu'un mythe dans la société congolaise, l'essentiel pour eux est d'avoir le diplôme.

Vient alors la question de savoir pourquoi ouvrir par exemple une faculté de médecine dès lors que l'on est conscient de ne pas avoir un laboratoire et une clinique universitaire ? Pourquoi ouvrir une université du moment que l'on est sûr de ne pas être en mesure d'avoir les moyens pour faire venir des enseignants qualifiés et accepter de faire fonctionner l'université avec des « licenciés », fussent-ils appelés Assistants. Et en définitive pourquoi les structures en charge du contrôle de la viabilité des institutions

universitaires laissent de tels établissements continuer de fonctionner tout en sachant que la formation qu'ils dispenseront sera de très mauvaise qualité ?

Il sied, cependant, de noter que certains enquêtés ont fait preuve de prudence dans leur appréciation de la qualité en reconnaissant que celle-ci était sujette à discussion au vu de certaines réalités de leurs institutions respectives.

CONCLUSION

Cette étude soulève des questions qui nécessitent d'approfondir la réflexion sur cette problématique de la qualité de l'enseignement au sein des universités en République Démocratique du Congo.

Ceci nous amène à la principale conclusion selon laquelle les universités des deux secteurs (public et privé) souffrent pratiquement de mêmes maux, mais à de degrés différents, qui affectent sérieusement la qualité de l'enseignement dispensé.

Il revient aux autorités compétentes à prendre des mesures conséquentes en vue d'améliorer la qualité de la formation universitaire. Parmi les dispositions à prendre, nous proposons notamment l'adoption d'un moratoire en matière de création ou d'agrément des établissements d'enseignement universitaire, l'initiation d'une enquête de viabilité des universités existantes en vue d'assainir le secteur, et, par la suite, le respect strict des dispositions légales et réglementaires relatives au fonctionnement d'un établissement d'enseignement universitaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSIE, N.T., (1993), *L'Enseignement Supérieur en Afrique Francophone : Evaluation du potentiel des universités classiques et des alternatives pour le développement,* Washington D.C., The World Bank.
- BANQUE MONDIALE, (1989), Zaïre, *Rapport sur le secteur de l'éducation primaire et secondaire,* Washington D.C., Région Afrique.
- BANQUE MONDIALE (1995) : " *L'enseignement supérieur : les leçons de l'expérience*", Publication de la Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE, (1997), *Amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : Etat de la question, défis, opportunités et pratiques positives*, Rapport, Washington D.C.
- BANQUE MONDIALE, (2005), *Le système éducatif de la RDC : priorités et alternatives*, Document de travail, Washington D.C., Région Afrique-Département de Développement humain.
- BONGO-PASI W., & TSAKALA T., (2004), "Réinventer l'université ou le paradoxe du diplôme à l'Université de Kinshasa », in TREFON T., *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat,* Paris, L'Harmattan, pp. 99-117.
- Conférence nationale Souveraine (CNS), (1992), Rapport final de la Commission de l'Education, Palais du Peuple.
- BONGELI, Y., (2009*), L'université contre le développement au Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan.
- GRANIER, C. et all., (2009), *La démarche qualité dans la recherche publique et l'enseignement supérieur*, Versailles, Editions Quae.
- KABONGO MUKINAY, (2005) : *Indicateurs de l'éducation et de gestion des établissements d'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo : Une approche d'évaluation du rendement quantitatif et qualitatif, Cas de l'Université de Kinshasa*, Thèse de doctorat.
- Loi-Cadre de l'Enseignement National au Zaïre. No 86/005 du 22/9/86
- Loi-cadre de l'Enseignement national N °14/004 du 11 février 2014
- LOUIS G., (2004), *La défense de l'université privée*, 72e congrès de l'ACFAS, 12 mai.

- LUTUTALA M., (2002), Pertinence et effets pervers de la privatisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en RDC, in *Travaux et Recherche de l'Université Kongo,* n° 00/Octobre.
- MAINDO, M. et KAPAGAMA I., (2012), *L'université en chantier en RD Congo*, Paris, Editions Karthala.
- MINESU de l'ESU dans le document Etat des lieux du secteur de l'ESU (2009) ;
- MINESU, 2009, *Arrêté ministériel n° 123 du 21/12/2009 portant création de la Commission d'agrément des établissements privés d'ESU et d'homologation des grades statutaires du personnel académique et scientifique desdits établissements*, Kinshasa.
- MINESU, (2009), *Etat des lieux du secteur de l'ESU*, Rapport inédit présenté au Conseil des Ministres du 9 janvier 2009.
- MINESU, (2011), *Rapport de l'enquête de viabilité des établissements* ESU, décembre.
- MINESU, (2014), *Forum sur le redressement du sous-secteur de l'ESU*, Rapport, Seli Safari Zongo/Bas Congo, du 11 au 16 février.
- MPEVO MPOLO (2012) : *Les Quatre Tournants manqués de l'université congolaise. Analyse des réformes académiques du Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan.
- NABIL, B. ET ZINEDDINE B., (2012), *Assurance qualité dans l'enseignement supérieur, Module II*
- NGUB'USIM, M (2010), *Pour la refondation de l'Université de Kinshasa et du Congo : Faut-il recréer Lovanium* ?, Paris, L'Harmattan.
- Rapport de la Commission de l'ESU (2008/2009) ;
- Rapport des Etats Généraux de l'Education (1996) ;
- Rapport du Colloque de Kananga (1998),
- Tshibangu Tshishiku (2006) ; *L'université congolaise, étapes historiques, situation actuelle et défis à relever, Kinshasa, Editions universitaires africaines.*
- UNESCO, (1986), *L'Enseignement Supérieur et Universitaire au Zaïre, Paris, Novembre.*
- UNIVERSITE MOHAMMED V-AGDAL, (2009), *Guide des indicateurs de performance.*
- VERHAEGEN, B., (1972), "Université du Zaïre'', in *Revue zaïroise de Psychologie et de pédagogie,* n°17, Kisangani.
- VERHAEGEN, B., (1978), *L'enseignement universitaire au Zaïre. De Lovanium à l'UNAZA: 1958-1978*, Paris-Kisangani-Bruxelles, L'Harmattan CRIDE-CEDAF,
- VERHAEGEN B., (1986), "Propositions pour l'université de demain", in *Revue IRSA*, n°1, pp. 54-64.